



Réponses du NPA et de son candidat Philippe Poutou

Analyse de la situation

Toutes les lois votées ces dernières années (réforme du lycée, école de la confiance, loi Rilhac) sont au service d'un changement majeur de l'éducation nationale. Le renforcement de la sélection est indéniable dans la continuité de la vision de l'école et de la transmission du savoir patiné du mérite à la sauce Sarkozy. Jean-Michel Blanquer est une pièce maîtresse du gouvernement qui aura traversé tout le quinquennat sans être sur la sellette bien que fragilisé à l'occasion du « protocole Ibiza » et de la grève du 13 janvier 2022. Blanquer s'inscrit dans la continuité des politiques menées depuis 30 ans par la Gauche, comme par la Droite lorsqu'il officiait dans l'ombre de la DEGESCO. De fait, il a créé une défiance majeure à son encontre de la profession. Il a maintenu le cap et il représente un saut qualitatif dans la transformation de l'école, ce que certains-es appellent la « contre démocratisation scolaire ». Il s'agit de faire correspondre l'enseignement aux besoins du capitalisme actuel, avec d'une part des travailleurs et travailleuses sur-qualifié-es aux diplômes locaux, non reconnus nationalement (de manière à garantir des salaires bas) et d'autre part des salarié-es uberisé-es, dont l'École n'aura été qu'un moyen de les contenir jusqu'à 16 ans en ne leur donnant que les bases (« lire écrire compter ») et les rendre dociles (le « vivre ensemble » du socle commun), notamment en respectant l'ordre établi. V. Precesse ou E. Zemmour s'inscrivent dans cette logique lorsqu'ils souhaitent remettre en place un examen d'entrée en 6^e (supprimé dans les années 1960).

Par ailleurs ces lois ont été également un accélérateur très puissant au « dégraissage », voire au « désossage » du mammoth de Claude Allègre des années 2000. Dégraisser numériquement par la poursuite de l'état d'esprit du non remplacement d'un-e fonctionnaire sur deux partant à la retraite, mais également « en finir avec l'emploi à vie » (comme s'il existait). Les fonctionnaires seront remplacé-s par des contractuel-les (comme à la Poste ou à EDF lorsque les gouvernements de droite et de gauche ont liquidé ces services publics), sous-payé-es et sur-exploité-es. C'est la logique de la proposition de Macron de supprimer le CAPES.

→ **Nous exigeons l'abrogation** de la réforme du lycée et du bac, de ParcoursSup, de la loi Pour une école de la confiance, de la Loi Rilhac (dont les décrets d'application ne sont pas encore parus). Nous sommes pour la suppression du service national universel (SNU).

Une scolarisation obligatoire de 2 à 18 ans

Au-delà de l'abrogation des réformes Blanquer, nous sommes convaincu-es qu'il faut remettre totalement à plat le système éducatif actuel. La division école primaire, collège, lycée et enseignement supérieur est une division d'un autre temps qui correspondait aux besoins économiques du capitalisme du XIXe siècle. La massification scolaire dans les années 60, la nécessité de former largement l'ensemble de la jeunesse à des hautes qualifications n'ont jamais empêché une reproduction globale des classes sociales.

Nous souhaitons mettre en place une école obligatoire de 2 ans jusqu'à 18 ans, avec une éducation unique (école, collège et lycée), polytechnique et polyvalente où l'on enseignerait des disciplines intellectuelles et manuelles, scientifiques, littéraires et technologiques, sans hiérarchisation des savoirs. L'école doit permettre l'émancipation de tou·tes les jeunes et leur épanouissement dans les domaines qui leur plaisent et cela indépendamment de leur genre.

→ **Nous défendons la possibilité de scolariser les enfants dès 2 ans**, dans des maternelles à petits effectifs et nous défendons le droit à la scolarité de l'ensemble des jeunes en situation de handicap, avec des personnels formés et titulaires.

→ **Nous demandons la création d'un service public de la petite enfance**, permettant de créer des lieux d'accueil gratuits et diversifiés, avec des salariés formés.

→ **Nous exigeons que la scolarité obligatoire soit étendue jusqu'à 18 ans** pour tou·tes les jeunes.

Une éducation pour émanciper, pas pour contraindre et trier !

Nous pensons que l'école doit être un lieu d'émancipation pour tou·tes les jeunes, de construction d'une conscience collective, d'apprentissage de la démocratie et de responsabilisation.

Nous sommes donc favorables à des pédagogies émancipatrices, non discriminantes et coopératives (type méthodes Freinet). Il s'agit à la fois de mettre en place un collectif bienveillant, d'ancrer des contenus pédagogiques dans la réalité, de faire des apprenant·es et des enseignant·es les acteurs et actrices communes d'un savoir critique et partagé. Pédagogie de projets, évaluations non pas individuelles et sélectives, mais collectives dans un but de progrès, intégration des cultures et des savoir-faires populaires encore exclus du système scolaire, absence de hiérarchie entre les compétences dites « intellectuelles » et « manuelles » sont autant de pistes à explorer pour inventer.

Le système scolaire dans la société capitaliste, et notamment en France, est particulièrement marqué par les clivages et les hiérarchies. Entre personnels, entre adultes et jeunes, entre « l'intérieur » (l'établissement) et l'extérieur (le quartier, les milieux naturels, les familles). Il est aussi très hiérarchisé. Les établissements scolaires doivent devenir des lieux de décisions collectives auxquelles participent toute la communauté éducative, bien loin des « Conseil d'administration » sans pouvoirs réels ou des « conseils d'école » souvent plus rituels que décisionnels.

L'école est un service public

Nous exigeons la titularisation sans condition de l'ensemble des contractuel·les de la fonction publique, la création d'un **statut de fonctionnaire d'État titulaire** pour l'ensemble des personnels qui travaillent dans les écoles, enseignant·es, assistant·es et agents, notamment les AED et les AESH, ainsi que l'unification vers le haut (salaires et de temps de travail) des corps de professeur·es (des écoles, certifié·es et agrégé·es).

Nous nationaliserons, sans indemnité ni rachat, **les établissements privé** (sous et hors contrat). Nous voulons remettre à plat et redistribuer les moyens équitablement sans concurrence entre les élèves, les parents et les établissements. Une seule École : l'École publique. A ce titre, nous mettons fin au concordat en Alsace-Moselle.

Nous pensons qu'il existe des **zones d'éducation prioritaires** où les moyens humains et matériels doivent être plus importants pour offrir à chaque jeune une éducation émancipatrice, globale et approfondie. A ce titre, nous abrogerons les différents réseaux pour intégrer l'ensemble des écoles, collèges et lycée d'un secteur en éducation prioritaire (en particulier, nous remettrons les lycées dans la carte de l'éducation prioritaire). Cette idée doit être accompagnée d'une carte scolaire stricte pour les familles, ainsi que d'une réflexion sur les rythmes et temps scolaires pour offrir le maximum aux jeunes qui n'ont que l'école.

Le protocole PPCR doit être abrogé. Il correspond à une déréglementation dangereuse de la fonction publique en ce qu'il tend vers une fonction publique d'emploi et non plus de carrière. Il est nécessaire de respecter les métiers des agent·es. Cela passe par la définition d'une carrière donnée pour un corps donné. Ainsi les professeur·e-s de la maternelle à l'université doivent appartenir au même corps, déroulant une carrière à un rythme unique correspondant au plus favorable pré-existant.

Nous sommes pour mettre fin à la Mastérisation. Nous sommes favorables à un retour des concours d'enseignement à bac+3 pour tou·tes, avec la possibilité de s'inscrire à des « écoles normale » après le baccalauréat, où sera dispensé une formation universitaire en trois ans, sous le statut de fonctionnaire-stagiaire.

Nous exigeons une **augmentation des salaires et des pensions des personnels de l'éducation à hauteur de 33%** (pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans) par une bonification des grilles indiciaires de tous les échelons, afin de rattraper les moyennes de rémunération de la catégorie A de la fonction publique mais aussi la moyenne de rémunération des enseignant·es dans les pays de l'OCDE, seul moyen de rendre attractif un métier qualifié mais dont les salaires sont gelés et l'indexation automatique des salaires sur le coût de la vie.

Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique sont trop souvent dus à une mise à l'écart des femmes à un moment donné de leur carrière à cause du rôle familial que le patriarcat leur voue. Ainsi il est nécessaire de développer un service public gratuit de l'accueil pour la petite enfance, de scolariser les enfants dès deux ans. Ces écarts sont aussi dus à la mise à l'écart des femmes des fonctions de responsabilité. Ainsi il est nécessaire de recruter les personnels encadrant en proportion de femmes et d'hommes identique à celle de la profession encadrée.

Les rémunérations indemnitaires n'étant pas à proprement parler du salaire et ne participant souvent pas aux cotisations sociales, il est nécessaire de les réduire autant que possible et de les transformer en un nombre points d'indice correspondant.

Conditions d'étude et conditions de travail

L'impact au long cours des classes surchargées sur la scolarité des enfants est impossible à évaluer. Néanmoins, le climat de classe, le rapport entre élèves et enseignant·es, le suivi au plus près de la réalité de l'enfant, le rapport aux parent·es d'élèves sont des éléments déterminants sur le bien-être à l'école, la considération pour l'ensemble de ses acteurs et actrices. Cela constitue donc un argument majeur en faveur de l'allègement des effectifs dans tous les niveaux de la maternelle au lycée.

→ **Le nombre d'élèves doit être limité à 20 par classe en éducation ordinaire et à 12 en éducation prioritaire**, suivant en cela les dédoublements et allègements des grandes sections, CP et CE1.

Des passerelles doivent être aménagées à tous les niveaux du parcours. Les dispositifs de différenciation pédagogiques doivent être mis en place : dédoublements, groupes de besoins, groupes d'entraide.

Nous partons du principe que **les choix concernant le service public d'éducation nationale doivent être entièrement détachés des besoins du patronat**. De même, les représentant·es du patronat doivent sortir des conseils d'administration des universités.

L'école doit être totalement **gratuite ainsi que l'université**. Ce qui implique une gratuité de la cantine, du matériel scolaire, des sorties... Les apprentissages techniques, manuels et intellectuels doivent être complémentaires et **pas mis au service du « tri social »**.

→ **Nous voulons un plan d'ampleur de création de postes (enseignant·es, médico-sociaux, AESH, AED)** passant déjà par la titularisation et la formation des 258 700 non-titulaires. Il est nécessaire que tous les établissements de plus de 500 élèves aient deux CPE et que le nombre de surveillant·es correspondent environ à la moitié du nombre de divisions dans l'établissement, en collège notamment où les surveillant·es peuvent alors suivre individuellement certains aspects de la vie de l'élève (suivi des absences, aide aux devoirs...).

Mais toutes ces mesures ne sauraient être suffisantes sans des mesures sociales qui améliorent la vie de tou·tes : droit au logement décent, droit au travail pour leurs parents, droit aux soins gratuits, droits sociaux qui sont le socle nécessaire d'une éducation. Ce qui implique d'embaucher des infirmier·es et médecins scolaires pour chaque établissement.

Nous refusons que l'école soit une « chance » qui permette à quelques un·es de « s'en sortir ». Il faut repenser jusqu'aux locaux scolaires et la taille des établissements, pour créer des écoles à taille humaine (pas plus de 500 jeunes). Cela implique une réquisition de bâtiments vides et un grand plan de construction de bâtis scolaires.

Nous sommes pour que les professionnel·les de l'éducation aient le temps de se former et de mettre en place des pédagogies émancipatrices, réfléchies au sein d'un collectif, sans note, ni sélection.

→ **Nous refusons toute orientation ou sélection avant 18 ans**. Les enfants et les jeunes doivent pouvoir acquérir ensemble une éducation commune de la maternelle au lycée avant le choix d'un parcours dans l'enseignement supérieur. Nous sommes convaincu·es que chaque jeune doit pouvoir trouver sa voie, au sein d'un collectif émancipateur

Comment obtenir satisfaction ?

Faire le choix d'une école émancipatrice pour tous·tes est un choix politique majeur pour notre société. Cela signifie en finir avec les cadeaux au patronat, par exemple les 100 milliards d'euros du CICE ou aux cabinets privés (McKinsey & Co entre autres). Cela signifie penser différemment la répartition des deniers publics, tels que les 9 milliards d'euros de budget supplémentaire alloué aux armées depuis 2017. Sans parler de Blanquer qui a rendu 75 millions sur le budget 2021 (soit l'équivalent de 1500 emplois d'enseignants). Pour le dire autrement : **de l'argent, il y en a**.

Au-delà de la répartition, pour mener à bien une école qui n'a pas pour finalité de reproduire les classes sociales, **il faudra faire des incursions dans la propriété privée** (à commencer par la nationalisation de l'ensemble des écoles). Nous pensons qu'un vote majoritaire à gauche (voire à l'extrême gauche) ne sera malheureusement pas suffisant. Nous sommes favorables à des mobilisations massives de l'ensemble du monde du travail pour défendre nos intérêts et « remettre à l'endroit ce monde qui marche sur la tête ». Pour le dire autrement : **l'argent, on le prendra.**

C'est pourquoi nous sommes aux côtés de celles et ceux qui luttent, y compris dans l'éducation nationale, pour l'amélioration de leurs conditions de vie, de travail et d'étude. Nous soutenons et participons aux grèves, en essayant, dès que possible de les amplifier et de les généraliser. Nous sommes convaincu-es que dans les mobilisations doivent se développer des moyens d'auto-organisations (assemblées générales du niveau local au niveau national, coordinations, etc.) où celles et ceux qui luttent décident collectivement de leur avenir et se donnent les moyens de le mettre en place, à l'image de l'École que nous voulons construire.

La voie professionnelle scolaire

La voie professionnelle a subi 2 grandes attaques pendant ce quinquennat.

La loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018, organisée main dans la main par Blanquer et Pénicaud, a libéralisé l'apprentissage. Les entreprises peuvent désormais facilement ouvrir un CFA (Centre de formation), et proposer une certification professionnelle adaptée à leurs propres besoins ; la carte des formations par apprentissage échappe d'ailleurs à tout contrôle de l'État ou des régions. Ajoutons à cela que les contrats d'apprentissage sont financés par l'État, qu'ils sont courts et peuvent être rompus à tout moment en cas de manquement de la part de l'apprenti·e, et que les « certifications professionnelles » proposées n'ont aucune valeur à long terme. C'est un succès : 495.000 contrats d'apprentissage ont été signés dans le secteur privé en 2020, soit une hausse record de près de 40% par rapport à 2019.

La « Transformation de la voie professionnelle », lancée en 2019, tue toute ambition scolaire au sein des lycées pro. Les heures d'enseignement disciplinaires sont quasiment supprimées, remplacées par des heures d'enseignement « en mode projet » ou par des enseignements professionnels généralistes. Cette mesure a déjà permis de supprimer 1000 postes, et l'équivalent de 400h d'enseignement par élève, soit 1 trimestre. En 2nde, les 80 spécialités sont regroupées en 14 « famille de métier » : les élèves perdent donc une année d'enseignement spécialisé, et les problèmes d'orientation s'aggrave. Notons que ce fonctionnement en familles de métier est imposé dans la voie scolaire, mais pas dans l'apprentissage. Les lycées pro sont désormais dans l'obligation d'accueillir des apprenti·es au sein des classes, au mépris des calendriers de stage et des progressions pédagogiques. La dégradation des conditions de travail et des conditions d'accueil est flagrante dans tous les établissements.

Le lycée professionnel se trouve ainsi peu à peu dans l'impossibilité de répondre à sa mission : former des professionnel·les qualifié·es mais aussi des adultes (des travailleurs) éclairé·es et conscient·es, capables de réfléchir à leur place et à leur rôle dans la société.

Nous refusons la généralisation de l'apprentissage dès le plus jeune âge. Nous défendons, de la maternelle au lycée, une école publique commune à tous les jeunes où les disciplines générales, technologiques et professionnelles auraient leur place et permettrait à chaque jeune de trouver sa voie et au sein d'un collectif.